

Recommandations de vote, 13 février 2022

Réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 19 janvier dernier, les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans ont pris position sur les prochains objets soumis en votation populaire. Pour rappel, ceux-ci s'étaient déjà précédemment positionnés contre la loi fédérale sur le train de mesures en faveur des médias et soutiennent par conséquent le Référendum.

Le 13 février prochain, quatre objets fédéraux seront soumis à la décision du peuple. A la suite de leur Assemblée Générale extraordinaire, les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans défendront les positions suivantes :

- **Initiative « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine »**
La Jeunesse Libérale Radicale valaisanne s'est prononcée **contre** cette initiative. La législation suisse constitue déjà l'une des plus strictes au monde en la matière. De plus, tous les produits développés en lien avec de l'expérimentation animale ne pourraient plus être importés dans notre pays. Cette situation représente un danger important pour les médecins et les patients, tributaires de médicaments efficaces et sûrs.
- **Initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »**
Les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans se sont positionnés à une large majorité des membres présents **contre une initiative qui rate sa cible**. Réglementer plus fortement la publicité par voie d'initiative, lorsqu'un bon contre-projet indirect lui est opposé, ne permettrait pas durablement de faire baisser la consommation de tabac chez les jeunes. Ces derniers ont en effet une tendance plus importante à consommer leur première cigarette à l'âge du CO, sous l'effet d'impulsions de camarades et par phénomène d'appartenance sociale. La consommation des parents joue également un grand rôle dans le choix futur des jeunes. Ainsi, l'éducation et la responsabilisation paraissent de meilleures solutions pour limiter les produits du tabac. De plus, ces réglementations excessives ouvrent de dangereux précédents en termes de publicité sur l'alcool ou les produits transformés par exemple.
- **Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre**
Une fiscalité attractive est nécessaire aux entreprises actives en Suisse. C'est en effet aux travers de ces mesures, ainsi qu'au travers de l'établissement de nouvelles sociétés, que l'emploi peut être assuré dans notre pays. Par conséquent, les Jeunes Libéraux-Radicaux valaisans **soutiennent la suppression du droit de timbre**, ponction étatique « gratuite » sur le dos du développement économique.

Contacts :

David Cardoso, président, 078 748 48 45, david.cardoso@jrvalais.ch

Samuel Berclaz, vice-président Oberwallis, 079 138 82 98, samuel.berclaz@jrvalais.ch

Guillaume Amos, vice-président, 079 726 61 11, guillaume.amos@jrvalais.ch